

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
DU TRAVAIL

Paix-Travail-Patrie



Organisation  
internationale  
du Travail

BUREAU INTERNATIONAL



Organisation  
internationale  
du Travail

**POLICY BRIEF SUR D'ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA  
FISCALITÉ SUR L'EMPLOI À PARTIR D'UN MODÈLE  
D'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL CALCULABLE (MEGC)**

*Par*

**Mme NGO MANGUELLE Myriam Joselyne Annick  
épse ENDENGUE**

Cadre Chargée d'études macroéconomiques  
MINEPAT Cameroun

**SOUTH-SOUTH AND TRIANGULAR COOPERATION FACILITY -2020-2021**

**COOPERATION SUD SUD EN AFRIQUE CENTRALE**

**Séminaire scientifique de partage d'expériences sur les enjeux liés à la  
coopération sud-sud dans la gestion des politiques publiques et du marché  
du travail en Afrique Centrale**

*Novembre 2020*

## Contexte et justification

Les politiques fiscales représentent aujourd'hui un volet central des politiques économiques. En effet, d'après la littérature<sup>1</sup>, les changements de fiscalité peuvent affecter l'économie via deux canaux principaux : un canal d'offre et un canal de demande.

- Les effets d'offre transitent par des mécanismes d'incitations : suite à une baisse d'impôts, les agents peuvent être incités à travailler davantage, à investir ou à embaucher. Par ce canal d'offre, un changement de la politique fiscale n'aura d'impact que s'il modifie le comportement des agents.
- Les effets de demande reposent eux sur le revenu disponible des agents. Une baisse d'impôts, parce qu'elle engendre une hausse du revenu disponible, va conduire à une hausse de la consommation, qui va elle-même engendrer des revenus supplémentaires pour les vendeurs, et donc des embauches, de l'investissement, des rentrées fiscales supplémentaires, et ainsi de suite, C'est le mécanisme du multiplicateur fiscal.

Ainsi, quelque que soit le canal de transmission (offre ou demande), toute politique fiscale aura un effet sur l'emploi, particulièrement sur l'offre d'emploi.

Le Cameroun, dans sa Stratégie de développement à l'horizon 2035, ambitionne de réduire la pauvreté à travers une croissance forte, soutenue et créatrice d'emplois. L'orientation majeure du pays en termes de fiscalité est « *l'élargissement de l'assiette fiscale par une fiscalité modérée, juste et équitable qui n'handicape pas le développement du secteur productif et l'épanouissement des ménages mais permet en même temps à l'État de remplir ses missions* ». Toutefois, le contexte actuel principalement marqué par la crise sanitaire COVID 19, a imposé une nécessité d'ajuster la fiscalité. En effet, afin de faire face aux conséquences engendrées par la limitation de la propagation de la COVID-19, à savoir la diminution d'activité des entreprises, le Chef de L'Etat a prescrit des mesures d'assouplissement fiscal en faveur des entreprises le 30 avril 2020, afin d'amortir le choc de trésorerie causé par l'arrêt brutal de l'économie. Pour l'essentiel, lesdites mesures fiscales, d'ores et déjà mises en œuvre par l'administration fiscale, sont estimées à **FCFA 114 milliards** par la Direction Générale des Impôts (DGI). Elles concernent entre autres, exonérations, suspensions de nombreux impôts et taxes soutien de la trésorerie des entreprises, le report des échéances de certains paiements. Ce qui va induire de façon directe une baisse des recettes issues de la fiscalité interne. Il est donc important de voir

---

<sup>1</sup> (Alla, Espinoza, & Pére, 2017), (Hagneré & Legendre, 2016), (Tanzi & Zee, 2001),

dans quelle mesure concilier les politiques fiscales, au vu du contexte, avec l'un des défis majeurs qui est la création d'emplois formels.

## Objectif

À travers cette étude, nous adresserons deux principales questions à savoir : **Quels peuvent être les effets sur l'emploi des mesures d'assouplissement en faveur des entreprises mises en place pour faire face à la crise sanitaire COVID 19 (particulièrement la baisse de l'impôt) ? Tous les impôts ont-ils le même impact ?**

## Méthodologie

Le Modèle d'Équilibre Général Calculable (MEGC) relatif à l'emploi, implémenté par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sera utilisé pour faire des simulations. Ce modèle utilise les données issues de la comptabilité nationale du Cameroun en 2014. L'utilisation de ce modèle dans le cadre de la présente étude permis d'apprécier la capacité de cet outil prospectif à répondre à des besoins de simulation qui émanent d'une situation socioéconomique réelle. Par ailleurs ce modèle permet d'apprécier les différentes configurations des branches d'activités de l'économie en matière d'emplois. Toutefois, l'utilisation des données plus récentes aurait été préférable.

Les simulations dans le cadre de cette étude sont inspirées des travaux de DECALUWE et al. (2012) et Mohamed Ali (MAROUANI, 2004)

Trois scénarii de politique fiscale sont simulés :

- **Le scénario 1** examine l'impact d'une baisse du taux d'impôts de 25% sur les importations relatives aux produits de haute technologie ;
- **Le scénario 2** porte sur une augmentation du taux de TVA de 25% sur les autres services marchands (groupe de produits qui prend en compte la téléphonie) ;
- **Le scénario 3** s'intéresse à une baisse du taux de TVA sur les produits agroalimentaires locaux de 25%

## **Encadré : rappel des mesures fiscales pour la lutte contre la COVID 19**

Les mesures d'assouplissement fiscal du 30 avril 2020 concernent :

1. La suspension au titre du 2<sup>è</sup> trimestre 2020 des vérifications générales de comptabilité, sauf en cas de comportement fiscal suspect ;
2. Le report du délai de dépôt des Déclarations Statistiques et Fiscales sans pénalités en cas d'acquittement du solde correspondant ;
3. L'octroi décoratoires et de différés de paiement aux entreprises directement affectées par la crise, suspendant les mesures de recouvrement forcé à l'encontre de celles-ci ;
4. Le soutien à la trésorerie des entreprises à travers l'allocation d'une enveloppe spéciale de 25 milliards de FCFA, pour l'apurement des stocks de crédits de TVA en attente de remboursement ;
5. Le report au 30 septembre 2020 du délai de paiement de la taxe foncière pour l'exercice 2020 ;
6. La déductibilité totale pour la détermination de l'impôt sur les sociétés des dons et libéralités consentis par les entreprises pour la lutte contre la pandémie du COVID-19 ;
7. L'exonération de la Taxe de séjour dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration pour le reste de l'exercice 2020, à compter du mois de mars ;
8. L'exonération de l'impôt libérateur et de la taxe de stationnement pour les taxis et motos taxis, ainsi que de la taxe à l'essieu au titre du 2<sup>è</sup> trimestre. Cette mesure pourrait être étendue au reste de l'année 2020 ;
9. L'exonération au titre du 2<sup>è</sup> trimestre, de l'impôt libérateur et des taxes communales (droit de place sur les marchés, etc.) au profit des petits revendeurs de vivres (bayam sellam).

## **1. Analyses des simulations d'impact des mesures de politique sur l'emploi**

Les résultats des simulations sont observés aussi bien sur le plan macroéconomique que social.

### **Scénario 1 : baisse du taux d'impôts de 25% sur les importations relatives aux produits de haute technologie**

L'idée de faire une telle simulation est d'évaluer l'impact de l'exonération de la TVA et des droits de douane sur les matériels et équipements directement destinés à la lutte contre la

COVID 19. Les résultats aboutissent à une baisse de l'emploi formel de l'ordre de 0,82 %, soit environ 10 milles emplois formels perdus. Le revenu de l'Etat subit une baisse de l'ordre de 62,746 milliards de F CFA.

### **Scénario 2 : augmentation du taux de TVA de 25% sur les autres services marchands**

Ici, on se propose de simuler une politique fiscale qui aurait un effet compensatoire à l'effet négatif du COVID 19 sur le revenu de l'Etat. Les résultats ici sont plutôt positifs : les emplois formels augmentent de 0,17 %, et, par ricochet, les recettes gouvernementales s'accroissent de 2,519 milliards de FCFA. Ainsi, la mise en œuvre d'une telle politique compenserait la perte non seulement dans les recettes de l'Etat, mais aussi, dans le nombre d'emplois formels.

### **Scénario 3 : baisse du taux de TVA sur les produits agroalimentaires locaux de 25%**

La baisse de la TVA sur les produits agroalimentaires sous-entend ici la baisse des prix des produits du panier de la ménagère ou encore la hausse du pouvoir d'achat (revenu disponible) des populations, ce qui rentre en droite ligne avec l'ambition des pouvoirs publics de lutter contre la vie chère. Ici, avec la baisse des prix, on se serait attendu à une hausse de la demande, qui aurait induit une hausse de la production, des investissements et dans le même ordre de l'emploi. Cependant, les résultats nous montrent une baisse des emplois formels de 0,16%. En outre l'Etat perd 2,5 milliards en termes de recettes propres.

### **Analyse des résultats**

Avec la baisse du taux d'imposition des importations des produits de haute technologie matérialisée dans le scénario 1, l'impact direct est la baisse des recettes issues de la fiscalité de porte. Les produits de haute technologie étant des intrants pour les entreprises locales, une baisse de leur coût d'acquisition (induite par la baisse du taux d'imposition à l'importation) entraîne une baisse du coût de production desdites entreprises. Ce qui serait un mécanisme d'incitation à investir (effet d'offre). Cependant, d'après les résultats du scénario, il se produit l'inverse. On pourrait en déduire ainsi que la baisse du revenu de l'Etat tend à faire baisser la demande globale, qui à son tour fait baisser la production et l'emploi tout autre chose ; on observe une baisse du niveau de l'investissement total, et de la production.

D'après les résultats du scénario 2, la mise en œuvre d'une politique visant un accroissement du taux d'imposition dans le secteur des services marchands compenserait la perte non

seulement dans les recettes de l'Etat, mais aussi, dans le nombre d'emplois formels. Cela met en évidence une possible débouchée d'un accroissement de l'assiette fiscale.

Le scénario 3 met en évidence le fait que les politiques visant des effets de demande, en diminuant les taux d'imposition ne sont pas efficaces dans notre contexte. En effet, de telles mesures entraîneraient plutôt une baisse de l'activité économique, car elles feraient baisser les prix sur le marché et par la même occasion les recettes des entrepreneurs.

## 2. Formulation des actions stratégiques majeures

Le scénario 2 montre que le secteur des autres services marchands est une débouchée pour l'accroissement des ressources propres de l'Etat. Ainsi une recommandation que l'on peut tirer de ce résultat est qu'il faudrait **taxer certains produits issus de ce secteur notamment par exemple les services du numérique**, qui est justement en pleine expansion.

Le scénario 3 nous montre qu'une baisse du taux de taxation des produits agroalimentaires, entraînerait une baisse globale de l'activité dans l'économie. Ainsi, afin de lutter contre la vie chère, il serait peut-être mieux de **booster l'investissement, notamment**

- **En facilitant le processus de créations d'entreprises par la baisse des taxes patronales ;**
- **En facilitant l'accès au crédit pour les investisseurs privés.**

### *Une nécessité de valoriser le MEGC emploi dans le pays et à l'étranger*

L'une des orientations stratégiques importante pour le développement inclusif au Cameroun est la création d'emplois décents afin de lutter contre le chômage et sous-emploi. En ce sens, le pays se fait accompagner par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Partant, le Bureau International du Travail (BIT) a appuyé plusieurs pays de la sous-région de l'Afrique Centrale à concevoir des politiques de l'emploi (Particulièrement le Tchad, la RDC, le Gabon, le Cameroun). Ces politiques proposent des orientations stratégiques qui permettront entre autres de promouvoir des modèles de développement plus inclusifs et favorables à une absorption de qualité de la main-d'œuvre. Elles ont cependant besoin d'être évaluées dans le temps à travers des outils et des méthodologies requis qui permettront de mieux appréhender les incidences des mesures d'investissements, de développement des secteurs, mais aussi des chocs exogènes sur le fonctionnement du marché du travail. A cet effet, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) au Cameroun

en collaboration avec le Bureau international du Travail (BIT) ont élaboré un modèle d'analyse ex ante des impacts des politiques publiques macro et sectorielles sur les emplois.

Au vue de la portée de l'utilisation du Modèle d'Equilibre Général Calculable pour simuler l'impact des politiques et chocs sur l'emploi, il est très justifié et nécessaire de faire de cet exercice de modélisation et ces résultats, une initiative à partager au Cameroun ou ailleurs en Afrique.

### 3. CONCLUSION

À mesure que les barrières commerciales disparaissent et que la mobilité des capitaux s'accroît, l'élaboration de politiques fiscales adéquates pose des défis importants aux pays en développement, dont le Cameroun. Notre étude montre que dans le pays, une politique fiscale devrait cibler l'offre (les effets d'offres mentionnés en introduction), afin d'escompter des résultats positifs sur l'emploi formel. Bien entendu, les résultats obtenus ici doivent être pondérés par les éventuelles conséquences microéconomiques non prises en compte dans notre modèle.



## BIBLIOGRAPHIE

- Alla, Z., Espinoza, R. A., & Péré, E. (2017). *Emploi et réforme de la fiscalité sur le travail : une approche en équilibre général pour la France*.
- Assemblée Nationale du Cameroun. (2019). *Synthèse du débat d'orientation budgétaire*. Yaoundé, Cameroun.
- Hagneré, C., & Legendre, F. (2016). *Une évaluation ex ante des conséquences du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)*.
- MAROUANI, M. A. (2004). *Effets de l'Accord d'association avec l'Union européenne et dudémantèlement de l'Accord Multifibres sur l'emploi en Tunisie : Une analyse en équilibre général intertemporel*.
- Ministère des Finances. (2018). *Rapport annuel de la Direction Générale des Impôts*. Cameroun.
- Minsitère des Finances. (2017). *Rapport annuel de la Direction Générale des Impôts*. Yaoundé, Cameroun.
- Tanzi, V., & Zee, H. (2001). *Une politique fiscale pour les pays en développement*.
- Barlet M., Blanchet D. et Le Barbanchon T. (2010). "Micro simulation et modèles d'agents : une approche alternative pour l'évaluation des politiques de l'emploi», *Economie et Statistique*, n° 429-430, pp. 51-76.
- Batyra A. et Sneessens H.R. (2010). "Selective Reductions in Labor Taxation: Labor Market Adjustments and Macroeconomic Performance", *Journal of Policy Modeling*, vol. 32, n° 4, pp. 531-543.
- Baxter M. et King R.G. (1993). "Fiscal Policy in General Equilibrium", *American Economic Review*, vol. 83, n° 3, pp. 315-334